Bangkok, le vendredi 30 juin 2023

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 22 juin 2023

Le Conseil d'Établissement est présidé par M. Yvan SCHMITT, Proviseur du LFIB.
Ouverture de séance : 17h10. Le quorum est atteint (15 membres votants).

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Blaise FENART – Directeur du Primaire
M. Christophe MONIER – Directeur Administratif et Financier
Mme Chamila BALBOLIA – Proviseure adjointe
M. Dominique GERARD – Conseiller Principal d'Education
Mme Punyawee MERCIER – Représentante du personnel non enseignant
M. Grégoire FISCHER – Représentant des enseignants du primaire
Mme Radia CHAABA - Représentante des enseignants du primaire
M. Erwan LE NADER - Représentant des enseignants du secondaire
M. Jean-Sébastien RAVON – Représentant des enseignants du secondaire
Mme Audrey YENSUDCHAI - Représentante des enseignants du secondaire
M. Éric DUCHOSSOY - Représentant des parents d'élèves
M. Laurent VIRELLO - Représentant des parents d'élèves
Mme Mina PRIEUR (2A) – Représentante des élèves du secondaire
M. Clément RODET (2C) - Représentant des élèves du secondaire

Membres invité(e)s avec voix consultative
Mme Chananao VARUNYOU – Proviseure thaïe
M. Isadore REAUD – School Manager
M. Antoine BERTOUT - Président de l'APE

Membres excusé(e)s
M. Guillaume CARIO – Coordonnateur délégué de la Direction de l'AEFE, Chef du secteur Asie
Mme Eve LUBIN – Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
Mme Magosha FREQUELIN – Attachée de coopération pour le français
M. Christophe HEMMINGS – Consul de France
M. Micha GARINE-WICHATITSKY (TA) - Représentant des élèves du secondaire
M. Julien RAYBAUD-GINES - Représentant des parents d'élèves
Mme Delphine EBERHARDT - Représentante des parents d'élèves
M. Thibaud GARNIER (TC) – Vice-président du CVL

1) Approbation de l'ordre du jour

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement en date du 9 février 2023
4. Bilan de l'année scolaire 2022-2023
5. Présentation du compte financier 2022 et perspectives financières 2023
6. Préparation de la rentrée 2023 - année scolaire 2023-2024
    - Effectifs et structures
    - Organisation des enseignements
    - Coordinations et IMP

7. Adoption du projet de protocole de prévention du harcèlement
8. Questions diverses

Adoption à l'unanimité.

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15

2) Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Proviseur propose que le PV soit rédigé par un des membres de l'équipe de Direction, en l'occurrence, Mme Chamila BALBOLIA, Proviseure adjointe.
Le PV sera diffusé très rapidement.

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15

3) Approbation du PV de la réunion du Conseil d'Établissement du 9 février 2023

Adoption à l'unanimité

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15

4) Bilan de l'année scolaire 2022-2023 (information)

Le document « Bilan de l'année » a été envoyé avant la réunion, il permet de retrouver, de manière non exhaustive, les très nombreuses activités du lycée.

Le document retrace l'activité administrative et pédagogique du lycée et démontre la richesse et la diversité des projets menés.

Une version mise à jour avec les résultats des examens sera envoyée avec le PV de cette réunion après les résultats des examens du DNB et du Baccalauréat. Le bilan des orientations sera également mis à jour.

5) <u>Présentation du compte financier 2022 et perspectives financières 2023 : information</u>

M. Christophe MONIER, Directeur Administratif et Financier effectue la présentation du compte financier 2022 et des perspectives arrêtées pour 2023.

M. MONIER précise que la construction budgétaire 2023 s'est basée sur les niveaux d'exécution 2022 notamment en ce qui concerne les recettes. Les deux s'imbriquent dans la réflexion et on est obligé d'avoir toujours une vision pluriannuelle dans la construction budgétaire, tenant compte du passé (n-1) des besoins immédiat (n) des perspectives à venir (n+1, voire n+2).

Le compte financier 2022 se traduit par une économie de dépenses de 11 millions THB par rapport à la prévision budgétaire initiale et par des recettes en hausse de 7 millions THB par rapport à la prévision budgétaire initiale.

Le compte financier 2022 est synonyme d'une sortie progressive du COVID et d'une remontée progressive des effectifs. L'année 2023 marque un retour sur un budget plus normal et une reprise des effectifs marquée par la recherche d'un nouveau public, plutôt thaï mais pas seulement pour élargir la base du LFIB.

En résumé on cherche à élargir l'assiette pour diminuer l'effet taux. Cela a plutôt bien fonctionné en 2022 avec notamment l'ouverture d'une nouvelle classe en maternelle, en petite section (composée de +50 % de public thaï).

La répartition par nature de charges de fonctionnement

Au regard du graphique suivant on voit les évolutions barre d'histogramme (bleue BI 2022, orange COFI 2022, grise BI 2023)

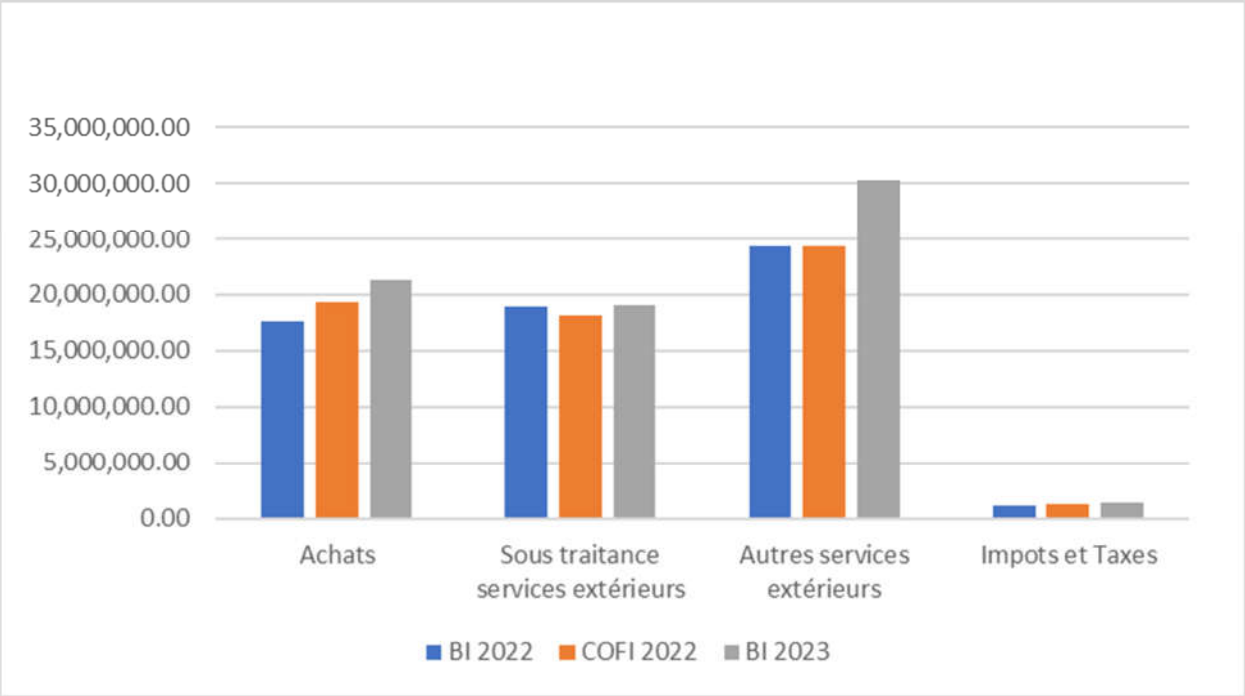

Les achats (fluides, dépenses pédagogiques, dépenses informatiques, petits matériels). En hausse constante et en dépassement budgétaire (en 2022 achat de test antigéniques, compensés par une subvention de l'AEFE de 1.27 millions de THB) en 2023 reprise des crédits affectés aux sorties pédagogiques + 3 millions THB.

Sous-traitance extérieures (gardiennage, location du terrain, entretien maintenance) budgets et COFI en stabilité.

Autres services extérieures (convention restauration, formation continue, prestations de service) stabilité budget et COFI 2022, forte hausse en 2023 en raison du fonctionnement normal de la cantine et de la hausse des effectifs et aussi de la formation continue avec reprise des formations dans la zone.

La répartition des frais de personnels

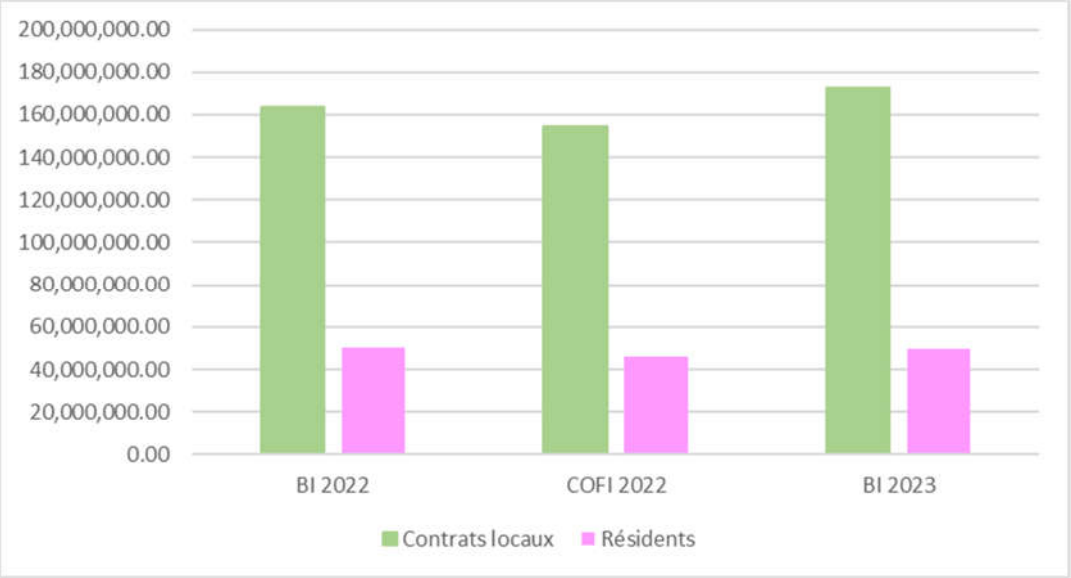

On est, s'agissant des frais de personnel en légère baisse de réalisation au niveau du COFI 2022 par rapport au BI, pour les contrats locaux un départ en retraite a été différé et pour les résidents le budget et la réalisation sont exprimés en THB et entre les deux on a des écarts liés aux variations du taux de chancellerie. Pour 2023 augmentation de la masse salariale liée à la création de poste mi-temps en anglais, poste FLE, départ en retraite du CPE, renégociation du règlement intérieur.

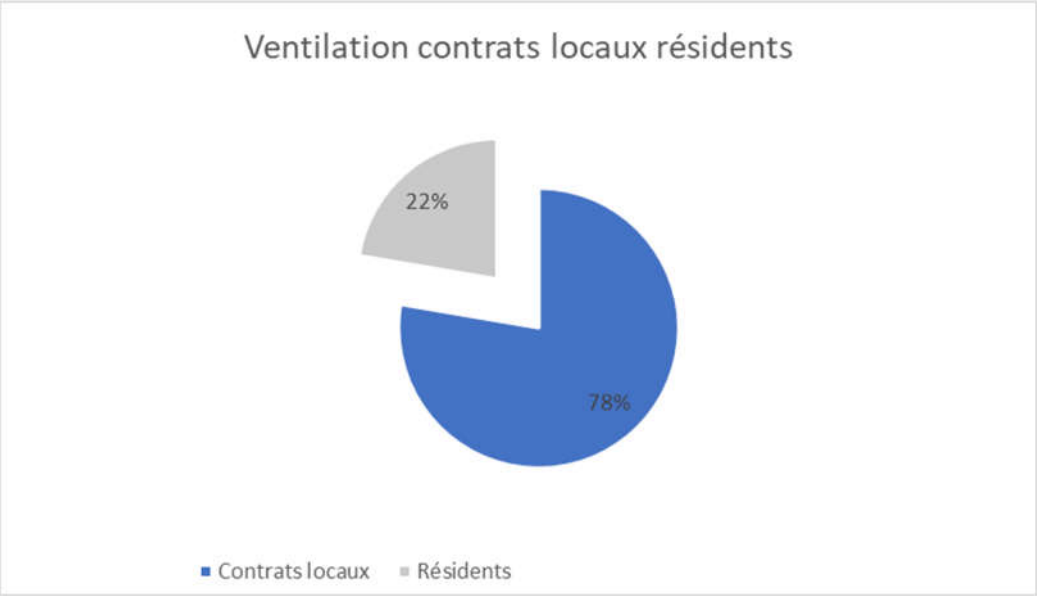

Les autres charges de gestion courante, financières, exceptionnelles

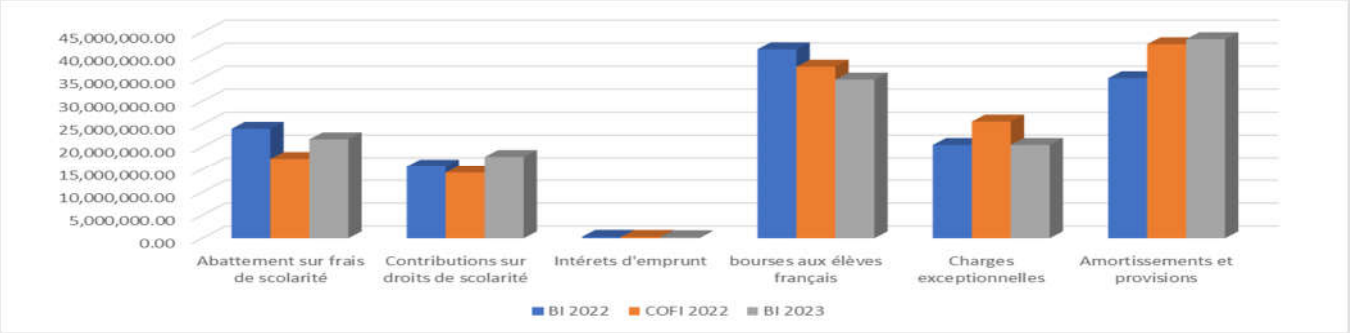

Abattement sur les frais de scolarité en nette baisse (-7 millions THB) entre le COFI 2022 et le BI 2022, explique en grande partie l'économie sur les dépenses

Contribution sur les droits de scolarité (AEFE) fonction du nombre d'élèves et du taux de chancellerie

Bourses aux élèves français : moins de boursiers à 100 % et 6 boursiers en moins (112 000 € en moins)

Charges exceptionnelles don FFE+ pertes impayés
Amortissement provision, provision pour severance pay, pertes de change et impayés

Les recettes, frais de scolarité et associées

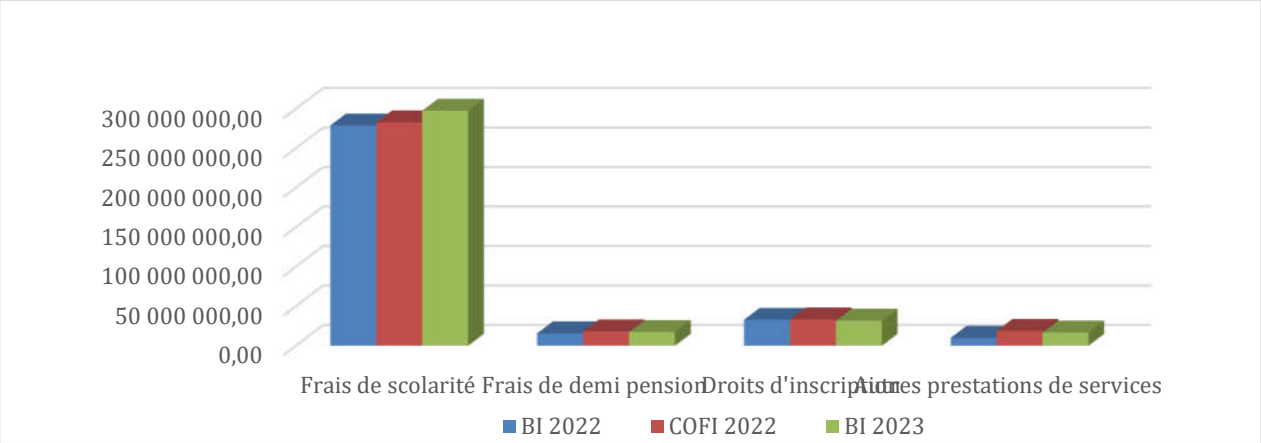

Les frais de scolarité sont prévus en hausse (dynamisme des effectifs et augmentation des frais de 2 %).

Les DPI sont stables d'une année sur l'autres environ 200 nouveaux entrants.

Les autres prestations de services activités AES, orthophonie, aide aux devoirs, AS, SIB quasi stable également (hausse de 1000 THB pour les activités AS).

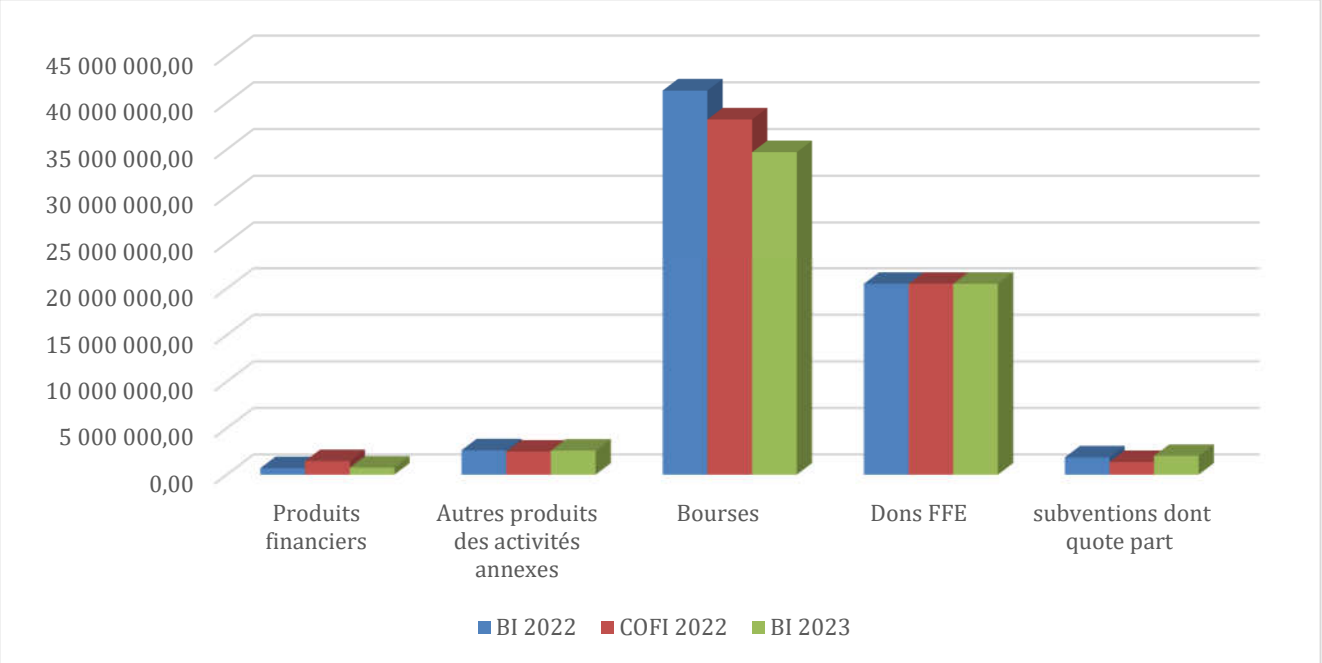

Produits financiers, autres produits d'activités annexes, subvention quote part sur investissement stables bourses (même montant qu'en dépense).

COFI 2022 et prévision 2023

	BI 2022	COFI 2022	BI 2023
TOTAL GENERAL DEPENSES	412,835,848.00	401,635,649.77	433,152,753.00
TOTAL GENERAL RECETTES	412,835,848.00	419,892,976.13	433,152,753.00
RESULTAT	**0.00**	**18,257,326.36**	**0.00**

Résultat encourageant qui nous permet de nous appuyer pour l'avenir, même si en dépenses il provient d'éléments non réalisés (abattement sur frais de scolarité, départ en retraite non réalisé) et qu'en recettes il faut déduire la subvention AEFE de 1.27 millions de THB. À noter que l'AEFE a attribué une subvention en investissement de 1.37 millions de THB pour des travaux liés à la sécurité de l'établissement.

Une question est posée concernant l'augmentation des réserves de l'établissement. M. MONIER répond que celles-ci augmentent de 42 millions THB après le résultat de 2022.

Il s'en suit un échange autour du projet immobilier LFIB 2032. La direction indique que toutes les pistes sont ouvertes, qu'il n'y a pas de réponse de la part des propriétaires actuels du terrain loués par le LFIB, bien qu'ils y aient été invités. Quoiqu'il en soit le montant des réserves actuelles est insuffisant pour conduire un projet alliant achat d'un terrain et coût de la construction.

Une question est posée également s'agissant du niveau des impayés. M MONIER indique qu'il a été de 5 millions THB sur 2022, 1 millions passé directement en perte et 4 millions provisionnés avec un espoir de recouvrement du fait que l'établissement a contractualisé maintenant avec un avocat. Tout le monde se félicite de cette baisse globale du niveau des impayés par rapport aux années antérieures.

6) Préparation de la rentrée 2023 : avis

6.1 Effectifs et structure pédagogique

L'effectif prévisionnel à la date du 22 juin est de 1 016 élèves.

Maternelle	Effectif prévisionnel	Divisions
PS	18	1
MS	46	2
GS	64	3

Elémentaire	Effectif prévisionnel	Divisions
CP	86	4
CE1	80	4
CE2	93	4
CM1	90	4
CM2	77	4

La structure pédagogique à l'école primaire prévoit :

- **6 classes en maternelle pour 128 élèves**
  1 PS
  2 MS
  3 GS
- **20 classes à l'école élémentaire pour 426 élèves**
  4 CP
  4 CE 1
  4 CE 2
  4 CM1
  4 CM2

	Effectif prévisionnel	Divisions
6ème	104	4
5ème	65	3
4ème	62	3
3ème	75	3
2nde	56	3
1ère	53	2
Terminale	56	3

	Effectif prévisionnel	Divisions
Collège	296	13
Lycée	166	8
TOTAL	462	21

La structure pédagogique au secondaire prévoit

- **13 classes pour 296 élèves**
  4 classes de 6ème
  3 classes de 5ème
  3 classes de 4ème
  3 classes de 3ème

- **8 classes au lycée pour 166 élèves**
  3 classes de 2nde
  2 classes de 1ère
  3 classes de terminale

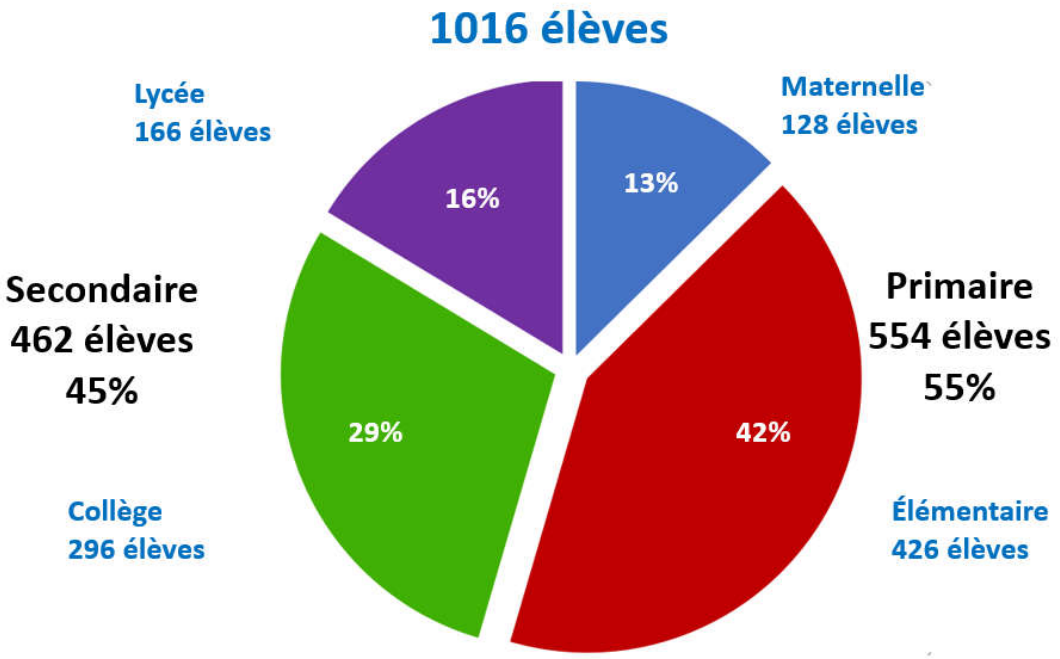

Les représentants des enseignants dénoncent que la structure pour l'an prochain comporte plusieurs niveaux avec de forts effectifs d'élèves (en particulier 23 élèves en moyenne section, 26 élèves par classe en 6ème, 25 élèves par classe en 3ème, 26-27 élèves par classe en 1ère). Dans un contexte où le lycée accueille de plus en plus d'élèves allophones en maternelle, d'élèves ayant des difficultés de maîtrise de français ensuite, ou d'élèves à besoin éducatif particulier, ces effectifs ne permettront pas l'accompagnement qui serait pourtant nécessaire. Ils notent en particulier que créer une classe supplémentaire en première ne coûterait que 10H.

Le Proviseur rappelle que ces dernières années les enseignants et les parents ont connu des moyennes plus faibles mais que des effectifs à 25 élèves restent une moyenne correspondant tout de même à des bonnes conditions de travail. Il convient de relativiser l'analyse et de ne pas s'arrêter aux seuls chiffres des effectifs par classe mais considérer l'ensemble des enseignements. Les cours de langues, de spécialités, d'options et de sections sont systématiquement mis en place avec des effectifs bien plus faibles que la moyenne par classe.

Le Proviseur rappelle que pour la classe de 1ère, très peu de cours sont prévus en effectifs complet. La 1ère est une classe à examen avec les épreuves anticipées de français, 2h d'AP sont prévues en français en plus des 4 heures de cours (le dispositif est renforcé par rapport à cette année).

L'EMC est dédoublée. Les deux classes seront en effectif réduit en LVA anglais puisque les élèves de BFI ne suivent pas l'enseignement de l'anglais. En EPS, il y a également 3 groupes correspondant aux 3 menus proposés aux élèves. Il ne reste donc que le cours d'Histoire-Géographie avec un effectif complet.

6.2 L'organisation des enseignements

L'organisation est inchangée au primaire avec :
- Les parcours langues
- Le déploiement de la Section Internationale Britannique de CP au CM2

Le LFIB accueille un nombre d'élèves néo francophones en augmentation. Le dispositif d'accueil existant a été ajusté avec la création d'un poste FLE pour le primaire. En complément des activités extra-scolaires ou des dispositifs de soutien existants (atelier de français, Coup de Pouce, AES spécifiques), le LFIB organise en partenariat avec l'Alliance Française de Bangkok le premier camp d'intégration destiné aux élèves néo francophones inscrits pour la rentrée 2023. Les élèves sont accueillis la dernière semaine d'août, à l'école, de 10h à 15h pour découvrir les locaux, la langue française et faire connaissance avec les autres nouveaux élèves.

Le LFIB souhaite également mettre en place des cours de FLE pour les parents. La demande est régulièrement exprimée par les familles qui souhaitent accompagner leurs enfants, notamment pour les devoirs ou la communication avec l'école. Le projet est en cours de finalisation et devrait permettre aux parents de suivre les cours en alternance à l'école et en distanciel sur deux périodes de 4 semaines avant et après les vacances de Toussaint. Ces dispositifs seront payants.

L'organisation des enseignements au secondaire a été détaillée lors du conseil du secondaire qui s'est déroulé le mercredi 21 juin et renvoyée par courrier aux représentants des enseignants.

Les changements au secondaire à la rentrée 2023 sont les suivants :

Au collège :
- Ouverture de la Section Internationale Britannique en 3ème
  Il y a aura donc 3 groupes en 6ème, 2 groupes en 5ème, 2 groupes en 4ème et 2 groupes en 3ème
- Mise en place de la nouvelle organisation des enseignements en classe de 6ème.
  Organisation habituelle en français et mathématiques (3.5h / classe + 2h AP en ½ groupes)
  + 1h de soutien (4 groupes alignés : 2 groupes en français et 2 groupes en mathématiques)

Au lycée :
- Maintien de l'option « Arts » en 2nde, 1ère et terminale (CNED + 1h / semaine)
- Ouverture du cours obligatoire de mathématiques en 1ère pour les élèves qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité « mathématiques »
- Maintien d'une AP « orientation » 0,5h / semaine.
- Mise en place du Baccalauréat Français International en classe de Terminale (en substitution de la SIB)

La structure pédagogique prévisionnelle du primaire a été présentée en en réunion de Conseil d'école le 19 juin.

La structure pédagogique prévisionnelle du secondaire a été présentée en réunion du Conseil du Second degré le 21 juin.

Avis du Conseil d'établissement sur la structure pédagogique : avis défavorable

Votants : 15	Abstention : 1	Contre : 9	Pour : 5

6.3 Coordinations et IMP

Le Proviseur présente les dispositifs de coordination et les missions particulières des enseignants ainsi que leurs modalités de rémunération.

FORMATION	MISSION DE FORMATION	EEMCP2
EF2D Histoire-géographie	M. Arnaud LEONARD	AEFE 9h
EF2D Langues	Mme Magalie BOCQUET	AEFE 12h
EF2D Philosophie	Mme Anne-Hélène LOUAZEL	AEFE 12h

PARCOURS - REFERENTS	ENSEIGNANT / CPE	IMP
Référent numérique	M. Olivier GUILMIN	1 IMP
Parcours avenir	Mme Chamila BALBOLIA	Proviseure adjointe
Parcours Educatif et Artistique	Mme Virginie GALAS	1 IMP
Parcours éducation à la citoyenneté	M. Thomas YVON	CPE
Parcours E3D	Mme Willy-Anne BYACHE	1 IMP
Parcours santé	Mme Perrine VALAYER	1 IMP

COORDINATIONS	ENSEIGNANTS	IMP
Coordination de la SIB	Mme Nadine SCHREURS	1 IMP
Coordination allemand	Mme Michèle FARAH	
Coordination anglais	Mme Audrey YENSUDCHAI	1 IMP
Coordination arts plastiques	Mme Virginie GALAS	
Coordination éducation musicale	M. Ruchakorn EURTIVONG	
Coordination EPS	M. Sébastien BUFFE-BERLIOZ	1 IMP
Coordination espagnol	M. Antoni SABATE	
Coordination FLE au secondaire	M. Axel GAUTHIER	
Coordination Lettres - LCA	M. Arnaud PIROU	1 IMP
Coordination Histoire-géographie	M. Jean-Sébastien RAVON	1 IMP
Coordination Mandarin	Mme Léa MOGA	
Coordination Mathématiques	M. Laurent LISSAR	1 IMP
Coordination Philosophie	Mme Anne-Hélène LOUAZEL	EF2D
Coordination Physique-chimie	M. Olivier GUILMIN	1 IMP
Coordination SES	M. Mathieu WATTE	
Coordination SVT	Mme Perrine VALAYER	1 IMP
Coordination Technologie	M. Laurent MOIGNE	1 IMP
Coordination thaïlandais	Mme Sawarin WIROJCHOOCHUT	

Le Proviseur soumet le tableau de coordination et l'attribution des IMP à la validation du Conseil d'établissement :

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15

7) <u>Adoption du projet de prévention du harcèlement</u>

Le Proviseur demande le retrait de ce point à l'ordre du jour. Ce qui nous permettra d'approfondir le travail préparatoire et de présenter un nouveau projet lors de la première réunion du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2023-2024.

Néanmoins le Proviseur souhaite donner quelques informations :

Il précise que l'établissement est de plus en plus souvent amené à intervenir sur des situations de harcèlement.

Une réunion du Conseil pédagogique (Direction, Vie Scolaire et enseignants) a été organisée le lundi 22 mai sur le sujet spécifique du harcèlement et de la prévention du harcèlement.
Il a été décidé d'affirmer très clairement la volonté collective et partagée de lutter systématiquement contre les situations de non-respect ou de violence (verbale, psychologique ou physique) et de sanctionner les auteur(s) confirmés.

Certaines décisions ont été prises et mises en œuvre :

- Passage dans toutes le classes du Proviseur ou la Proviseure adjointe avec le CPE.

- Affichage des sanctions déjà prononcées

- Création d'une cellule anti harcèlement composée de la direction, du CPE et d'enseignants volontaires. Cette cellule a vocation à écouter les élèves présumés victimes et présumés auteurs et à proposer le cas échéant des punitions ou sanctions. Le principe de fonctionnement être d'adopter une position et une réponse éducatives.
  La cellule s'est réunie déjà à plusieurs reprises, un premier bilan du fonctionnement est prévu avant la fin de l'année. Mme CHAABA témoigne du Lycée français de Singapour qui a mis en place une cellule similaire il y a plusieurs années et qui pourrait partager son fonctionnement et son expérience. Les professeurs principaux sont systématiquement informés et associés.

- Organisation au 1er trimestre d'une réunion et de sensibilisation des parents

8) <u>Questions diverses</u>

Des questions diverses ont été adressées par les **représentants des parents** :

Question 1 : Prévention des conduites à risques
Des parents soulignent l'importance des réunions d'informations aux parents et aux élèves habituellement organisées en début d'année scolaire sur les conduits à risque.
Plus que jamais importantes, il ne faut pas relâcher les efforts et que toute l'équipe pédagogique reste mobilisée sur ce sujet. Il faut des témoignages percutants et l'intervention d'officiels de l'ambassade est certainement une excellente chose (Consul/gendarme).

Réponse de M. Dominique GÉRARD, CPE :
Cette année scolaire, une conférence sur les conduites à risque a été organisée, très rapidement, à la rentrée (lundi 8 octobre).

Plusieurs invités ont animé les débats :
- *Mme Catherine BARBIER, psychothérapeute*
- *M. Kevin DONAT, ancien élève du LFIB, qui a passé près de 7 années dans les prisons thaïlandaises*
- *M. Nicolas DURIER, médecin*
- *M. Christophe HEMMINGS, Consul de France,*
- *Mme Capucine PICHARD, Psychologue scolaire*

Cette réunion interactive a également été l'occasion de rappeler les actions du LFIB en matière de prévention, d'accompagnement des élèves (Point Écoute), des familles (suivi des élèves), ainsi que l'application stricte du règlement intérieur. Un rappel du cadre légal thaïlandais a également été fait.

Nous poursuivrons l'organisation de cette conférence, en y associant, l'année prochaine, l'Attaché douanier de l'ambassade.

Nous prévoyons d'organiser également une conférence-débat sur la prévention du harcèlement, du cyber harcèlement et sur les dangers liés aux écrans.

Question 2 : Calendrier scolaire
Serait-il possible de passer à 3 semaine à Noel et seulement 1 semaine en octobre ?
Comme toutes les écoles internationales d'ailleurs...
C'est une demande qui est souvent faite par les parents, une semaine de coupure est largement suffisante pour la récupération des élèves en octobre.

Réponse de M. Yvan SCHMITT, Proviseur :
Au LFIB le processus d'élaboration du projet de calendrier dans le cadre d'une consultation généralisée aux personnels, parents et élèves est particulièrement avancé.

Une commission « calendrier scolaire » est réunie pour :
- *Rappeler les principes d'élaboration d'un calendrier et les différentes étapes de validation (IEN-Ambassade de France – AEFE)*
- *Etudier les différentes propositions préparées par le Direction*

Cette année une seule réunion a été nécessaire (le 14 décembre), une deuxième réunion était prévue mais n'a pas été nécessaire.

La répartition des vacances par des périodes de deux semaines de vacances est :

- *Recommandée dans la circulaire AEFE : « 36 semaines de classes réparties en 5 périodes de travail,* ***de durée comparable****, séparées par quatre périodes de vacances »*
- *Privilégiée par la Direction et les équipes pédagogiques*

L'hypothèse de trois semaines de vacances à Noël a été testée lors de l'année scolaire 2021-2022.
La commission « calendrier scolaire » a rapidement écarté cette hypothèse pour l'année scolaire 2023-2024.

Question 3 : Rencontres parents/professeurs
Une seule rencontre a été organisée cette année. Cela ne semble pas être assez. Il en faudrait au moins deux : une à la fin du premier trimestre quand les professeurs connaissent déjà un peu les élèves et une à la fin du second semestre quand il est temps d'envisager l'orientation pour l'année suivante. Avant le COVID, n'y avait-il pas deux réunions par an ?

Réponse de M. SCHMITT, Proviseur :
Il y avait avant en effet deux réunions par an mais pas de réunion de présentation des équipes pédagogiques et des attentes du niveau de classe.
Il me semble que ces réunions organisées en septembre sont très importantes.
En cas de problème en cours de scolarité les parents sont convoqués par la direction avec la/le Professeur(e) Principal(e).

Des questions ont été posées par les représentants **des personnels** relatives au « Bilan dépistage des drogues/modifications du règlement intérieur ».

1) Données chiffrées
   Sur le nombre total d 'élèves de la 4ème à la terminale :
- Combien dont les parents ont refusé les tests ? *16 parents*
- Combien de contrôles effectués dans l'année ? (Par rapport à combien d'élèves testables) ?
  2 contrôles sur 30 élèves pour un total de 300 élèves
- Combien de cas positifs ? 11 cas positifs sur 30 (cannabinoïdes) : *3 + 8*

Le Proviseur rappelle qu'il faut bien sûr relativiser ce chiffre en rappelant que les tests ont été effectués sur un groupe d'élèves très largement désigné par les adultes du LFIB ou testés à la demande des parents. Ces chiffres ne peuvent en aucun cas être révélateurs d'un résultat.

2) Sur le nombre d'élèves contrôlés :
- Quelle répartition garçons/filles, et quelle répartition entre choix des parents/choix de l'équipe pédagogique/tirage au sort ?

  1er contrôle : 11 garçons – 4 filles
  2ème contrôle : 14 garçons – 1 fille

- Comment s'effectue le tirage au sort ?
  Choix des parents 7, choix des équipes pédagogiques 7, 16 élèves ont été tirés au sort
  Un élève délégué, ou un parent délégué, tire au sort, dans une enveloppe qui contient l'ensemble des noms des élèves possibles.

  En début de session, et/ou par la suite (élève absent, ou refus des parents annoncés pendant la session de tests).

<u>Rappel</u> : les élèves testés sont pour la plupart testés à la demande des parents ou de l'équipe Pédagogique, ils ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble des élèves. Le taux d'élèves positifs n'est absolument pas représentatif de l'ensemble des élèves du LFIB.

3) Concernant le règlement intérieur, voici nos propositions de modifications.

Règlement actuel : « Par défaut, ce dispositif concerne l'ensemble des élèves des classes indiquées. Si les responsables légaux ne veulent pas que leur enfant soit testé, ils devront adresser une demande écrite, datée et signée, à l'attention du chef d'établissement. Cette demande devra être renouvelée pour chaque année scolaire. [...]
« Le Proviseur du Lycée, et lui seul, sera ensuite informé des noms des élèves positifs. Un bilan du suivi et des soins mis en place sera proposé. »

Proposition pour un consentement explicite : dans les papiers d'inscription en début d'année (ou sur Eduka), prévoir un formulaire où les responsables doivent choisir entre :

- J'accepte / je refuse que mon enfant soit testé.
- J'accepte / je refuse que dans le cas d'un contrôle positif, les résultats soient communiqués au chef d'établissement.

Réponse du Proviseur Yvan SCHMITT

La Direction ne souhaite pas soutenir cette proposition de modification pour deux raisons :

- *À chaque fois qu'il y a une disposition générale la règle est d'accepter les dispositions sauf à s'y opposer de manière dérogatoire et explicite (exemple du droit à l'image)*

- *Concernant ce point en particulier il y a une demande très forte de prévention et de lutte contre les conduites à risques de la part des parents. Nous ne pensons donc pas judicieux de banaliser cette question dans un formulaire de réinscription. Il nous semble que la formule actuelle qui consiste en un rappel formel envoyé par le CPE en début d'année en précisant clairement que les parents peuvent s'opposer à la pratique des tests sur leur(s) enfant(s) est préférable.*

Les représentants des personnels estiment qu'en l'espèce un consentement ne peut être obtenu qu'expressément et non pas par la seule voie de la non opposition.

Le Président de l'APE et un représentant des parents abondent dans ce sens. Un premier décompte d'intentions de votes fait apparaître qu'il peut y avoir une majorité pour cette modification.

Une réécriture du paragraphe est proposée :

Par défaut, ce dispositif concerne l'ensemble des élèves des classes indiquées. Le consentement explicite des responsables légaux est recueilli avant les tests, pour chaque année scolaire. « Le Proviseur du Lycée, et lui seul, sera ensuite informé des noms des élèves positifs, le consentement explicite des responsables légaux ayant été recueilli au préalable. Un bilan du suivi et des soins mis en place sera proposé. »

Cette modification du règlement intérieur est soumise au vote :

Votants : 15	Abstention : 0	Contre : 7	Pour : 8

La modification est adoptée et sera intégrée dans la nouvelle version du règlement intérieur dès la rentrée 2023.

Une question a été adressée en tout début du Conseil par un **représentant des élèves :**
Est-il possible de réparer les ventilateurs dans les vestiaires ?

Réponse de M. Christophe MONIER (DAF) : les vestiaires vont entièrement être refaits à partir de cet été, c'est donc naturellement que la ventilation sera ensuite fonctionnelle dans les vestiaires.

Avant de clore la réunion, le Proviseur tient à remercier avec beaucoup de sincérité les participants au Conseil d'Établissement et tient à saluer et à rendre hommage à leur investissement.
Il tient en particulier à remercier les membres qui vont quitter le LFIB ou Bangkok :

M. Antoine BERTOUT qui e exercé les fonctions de Trésorier puis de Président de l'Association des Parents d'Elèves et qui va vivre une nouvelle aventure professionnelle et familiale à Dakar (Sénégal).

M. Micha GARINE-WICHATITSKY (TA) qui va poursuivre ses études en CPGE scientifique à Montpellier.

M. Thibaut GARNIER qui va poursuivre ses études à l'EDHEC Lille en parcours anglophone.

M. Erwan LE NADER, représentant des personnels enseignants, qui réintègre en France et sera en poste à l'université de Nanterre.

M. Dominique GERARD, Conseiller Principal d'Education, qui quitte le LFIB après 32 ans de bons et loyaux services. Les membres du Conseil se lèvent pour une « standing ovation ». M. Thomas YVON lui succèdera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Secrétaire
Chamila BALBOLIA
Proviseure adjointe

Le Président
Yvan SCHMITT
Chef d'établissement